

BNP PARIBAS SA
SIRET : 66204244939772 NAF : 6419Z

RHG GAP CKA04A1

CONVENTION COLLECTIVE DE LA BANQUE
HEURES MENSUELLES REMUNEREES : 151H40AFFECTATION : 13130547 REGLEMENT AG SUCC -
POSTE TYPE : RESPONSABLE DE DOMAINE PRODUCTION ET
APPUI COMMERCIAL
NIVEAU : G DP N° 001NAITA MENDY
146 AVENUE ARISTIDE BRIAND
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

SALAIRE MENSUEL DE REFERENCE A 100%	:	2 944,17 €
POURCENTAGE DE REMUNERATION	:	100,00 %
SALAIRE BRUT MENSUEL	:	2 944,17 €

NET PAYE EN EUROS	:	2 297,18 €
DATE DE PAIEMENT	:	27/09/2024
VIREMENT	:	30004 01472 00***** 50

REMUNERATIONS ET INDEMNITES	QUANTITE	VALEUR UNITAIRE	MONTANT	
SALAIRE MENSUEL			2 944,17	
08/24 HEURES SUPPLEMENTAIRES A 125%			72,79	
MONTANT BRUT			3 016,96	
COTISATIONS	BASE	TAUX SALARIAL	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
SANTE				
Sécurité Sociale-Mal. Matern. Inval. Décès	3 016,96			-211,19
Complémentaire frais de santé obligatoire TA			-21,00	-30,62
Accident du travail & maladie professionnelle				-19,91
RETRAITE				
Sécurité Sociale Vieillesse plafonnée	3 016,96	6,900	-208,17	-257,95
Sécurité Sociale Vieillesse déplafonnée	3 016,96	0,400	-12,07	-60,94
Retraite complémentaire CEG et CET T1	3 016,96	4,030	-121,59	-182,83
FAMILLE	3 016,96			-158,40
ASSURANCE CHÔMAGE				
Chômage	3 016,96			-129,73
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	2 995,06	6,800	-203,66	
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu	2 995,06	2,900	-86,86	
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu	71,52	9,700	-6,94	
AUTRES CHARGES DUES PAR L'EMPLOYEUR				-302,66
TOTAL DES COTIS. ET CONTRIB. OBLIGATOIRES			-652,06	-1 299,92
08/24 EXONERATIONS ET ALLEGEMENTS DE COTISATIONS			8,23	
EXONERATIONS ET ALLEGEMENTS DE COTISATIONS				-54,31
COTIS. ET CONTRIB. SOCIALES FACULTATIVES				
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	3 016,96	0,520	-15,69	-32,58
Supplémentaire TA	3 016,96			-39,22
MONTANT NET SOCIAL			2 349,21	
RETENUES ET DIVERS	QUANTITE	VALEUR UNITAIRE	MONTANT	
08/24 INDEMNISATION DES FRAIS DE TT			15,60	



DP N° 001

NAITA MENDY

RETENUES ET DIVERS	QUANTITE	VALEUR UNITAIRE	MONTANT
INDEMNISATION DES FRAIS DE TT			26,00
TOTAL DES REMBOURSEMENTS ET DEDUCT. DIVERSES			41,60
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU			2 390,81
IMPOT SUR LE REVENU	BASE	TAUX	MONTANT
Prélèvement à la source personnalisé	2 400,84	3,900	-93,63